

Hector de Crémeaux, précenteur, chanoine et comte de l'église de Lyon, y avait fondé plusieurs prébendes qu'il faisait acquitter par les Sociétaires.

A Saint-Marcel-d'Urfé, Monseigneur admire la statue en marbre de la Sainte-Vierge, qui est toujours située dans la chapelle de Notre-Dame de Consolation sur une petite éminence à quelques pas du village; elle est en effet fort belle. La Vierge est une grande dame bien parée, tenant l'enfant Jésus dont la tristesse fait contraste avec l'air un peu hautain de la Vierge; il semble en effet que l'Enfant est accablé par l'idée des souffrances qu'il endurera à sa passion.

A Urfé, Monseigneur est reçu par le sieur de Montverdun, la présentation de cette paroisse supprimée, appartenait à l'Archevêque; l'on n'y baptisait point, et l'on portait enterrer à Champoly, car il n'y avait pas de cimetière. Il y avait un autel, sous le vocable de Sainte-Catherine, où devait être la belle statue de cette Sainte que l'on admire actuellement dans l'église de Champoly. Cette statue est monument historique.

A Saint-Martin-la-Sauveté, il n'y avait que les vicaires, le curé habitait l'annexe de Saint-Thurin.

Le chapitre de Saint-Jean présentait à la cure, mais le commandeur de Verrières y percevait des dîmes importantes.

A Cezay, annexe d'Ailleu, le chapitre de Fourvière y percevait des dîmes, il avait dû influencer sur le vocable de l'église qui était celui de Notre-Dame, tandis qu'actuellement c'est Saint-Barthélemy.

L'église de Notre-Dame de l'Hôpital Sous-Rochefort, qui est actuellement paroissiale, n'était que prieurale, le prieur commendataire Jean de Châtillon y tenait un religieux de l'ordre de Saint-Benoît, qui était sacristain; néanmoins le curé et les Sociétaires de la paroisse de Saint-Laurent-sous-